



# DIVERSITÉ ET MANAGEMENT INTERCULTUREL

## Cycle

SOUS LA DIRECTION DE  
**PHILIPPE PIERRE,**

sociologue, chercheur au LISE-CNRS,  
directeur de la Formation de la Division  
Produits Professionnels du Groupe L'Oréal.



## 3 modules en 2007

22 et 23 mars - 18 et 19 juin - 2 et 3 octobre

*Séminaire de formation ouvert aux responsables ressources humaines,  
dirigeants et managers des secteurs privé, public et associatif.*

Les entreprises et les organisations publiques sont de plus en plus confrontées aux défis de la diversité : diversité des origines, des âges ou des genres. Les professionnels des Ressources Humaines doivent non seulement connaître et respecter de nouvelles exigences juridiques mais aussi inventer un management novateur qui permette non seulement d'éviter les discriminations mais d'obtenir les «dividendes de la diversité».

formation continue



**SCIENCES PO**

**Prix : 3 890 €** nets par participant pour **6 jours**, déjeuners et documentation inclus

**1 590 €** nets par participants pour **1 module de deux jours**, déjeuners et documentation inclus

**Code : 07IMA10**

# DIVERSITÉ ET MANAGEMENT INTERCULTUREL

## OBJECTIFS

Ce séminaire propose un cadre sociologique d'analyse et de diagnostic des situations de travail en contexte multiculturel. Il offre des outils pour optimiser la gestion des ressources humaines en association avec les principes de non-discrimination et permet aux participants de réfléchir aux modes de transposition possibles des approches présentées dans leur propre contexte.

## À L'ISSUE DE CETTE FORMATION

vous serez en mesure de :

- . Comprendre les enjeux sociaux, légaux et managériaux de la diversité au niveau national et international,
- . connaître les meilleures pratiques des entreprises dans le domaine de la diversité,
- . décoder le fonctionnement interculturel de votre organisation,
- . mettre en place les moyens d'actions et inventer des modes de régulation pour piloter la gestion de la diversité,
- . faciliter les processus d'apprentissage et d'intégration,
- . mettre en œuvre votre plan d'action individuel.

## PARTICIPANTS

Responsables Ressources Humaines, dirigeants et managers, consultants internes et externes, responsables opérationnels, fonctionnels ou politiques des secteurs associatif ou public, tout personnel en lien direct avec la gestion de la diversité culturelle.

## MÉTHODE

Résolument tournée vers l'opérationnel, alternant apports théoriques et méthodologiques, travaux de sous-groupes et interventions de professionnels, elle favorise les transferts vers des situations vécues par les participants, et s'appuie sur une capacité de diagnostic et de prise en compte des différences de contexte.

Pour une approche sur mesure de vos actions de formation, ce séminaire est réalisable sur commande en intra-entreprise.

## DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Un dossier documentaire de synthèse sera remis à chaque participant.

## INTERVENANTS

Sous la direction de **Philippe PIERRE**, Intervenant à Sciences Po, Directeur de la Formation de la Division Produits Professionnels du Groupe L'Oréal, chercheur au sein du Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (CNRS), auteur de « Mobilité internationale et identité des cadres », Paris, SIDES, 2003.

Avec la participation de :

**Karim AMELLAL**, Chargé de mission pour le Master Affaires Publiques, Sciences Po, Direction des Études et de la Scolarité.

**Ahmed BAHADDOU**, Expert en Gestion de la Diversité.

**Philippe BATAILLE**, Professeur de sociologie à l'université de Poitiers.

**Cécile BLONDEL**, Chargée de Programmes, Sciences Po Formation Continue.

**Gwénaële CALVÈS**, Professeur de Droit public à l'Université de Cergy-Pontoise.

**Jean-François CHANLAT**, Professeur à l'Université de Paris Dauphine, Intervenant dans le cadre de l'Executive Master « Diagnostic social et stratégie de changement », Sciences Po Formation Continue.

**Geneviève DAHAN-SELTZER**, Sociologue, Intervenant dans le cadre du cycle « Diagnostic social et stratégie de changement » Sciences Po Formation Continue. Chercheur au Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (CNRS), Présidente d'honneur de l'Association des Professionnels en Sociologie de l'Entreprise.

**Bertrand GAUDIN**, Sous-directeur du Fonds social Européen à la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.

**Maryvonne LYAZID**, Adjointe au Directeur Général de la Fondation Caisse d'Épargne pour la Solidarité.

**Laurence MÉHAIGNERIE**, Consultante, coordinatrice de la Charte de la Diversité dans l'entreprise, Chercheur associé à l'Institut Montaigne.

**Evalde MUTABAZI**, Expert international en Management interculturel, Professeur à l'EM Lyon et co-auteur de « Management international des ressources humaines : fusions, acquisitions, filiales, alliances et coopérations », Éditions Eyrolles, 1994.

**Isabelle PUJOL**, Consultante, experte internationale en Management interculturel.

**22 et 23 mars 2007**

# 1<sup>ER</sup> MODULE

## Les politiques de la diversité : ce qu'il faut en attendre

**22 mars 2007**

Concepts, fondements et actualité de la diversité.  
Perspectives nationales et européennes.

- 9h00** Accueil des participants, présentation du programme et méthodes de travail.  
**Evalde MUTABAZI et Philippe PIERRE**
- 9h30** Qu'est-ce que la diversité ? Définition des concepts et du cadre juridique au niveau national.  
**Gwénaële CALVÈS**
- 11h30** Discriminations, diversité et management interculturel. Quels enjeux pour l'entreprise ?  
**Evalde MUTABAZI et Philippe PIERRE**
- 14h00** Les « filtres » de la diversité : les dimensions en action.  
**Evalde MUTABAZI et Philippe PIERRE**
- 15h00** Application des politiques de diversité en Europe : l'exemple du Programme Equal.  
**Bertrand GAUDIN**
- 16h30** Diversité, certification et labellisation : l'exemple britannique d'Investors in People.  
**Cécile BLONDEL**

**23 mars 2007**

Diversité et égalité de traitement en entreprise.  
Quels enjeux et quel pilotage ?

- 9h00** Diversité. Quels avantages organisationnels ? Atelier avec les participants.  
**Evalde MUTABAZI et Philippe PIERRE**
- 11h00** La Charte de la Diversité dans l'entreprise : cadre, applications et perspectives.  
**Laurence MÉHAIGNERIE**
- 14h00** Applications concrètes des chartes de diversité : quels enjeux et quelles difficultés ?  
**Ahmed BAHADDOU**
- 16h00** Le pilotage de la diversité. Indicateurs, tableaux de bord et best practices.  
**Evalde MUTABAZI et Philippe PIERRE**

18 et 19 juin 2007

## 2<sup>ÈME</sup> MODULE

# Discriminations et gestion de la diversité : du risque à l'opportunité

**18 juin 2007**

Comprendre les phénomènes de discrimination au travail.

- 9h00** Rappel des thèmes développés dans le module précédent et mise en perspective.  
**Evalde MUTABAZI et Philippe PIERRE**
- 9h30** De la lutte contre les discriminations à la promotion de la diversité dans l'emploi :  
interrogeons les concepts et anticipons les résultats.  
**Philippe BATAILLE**
- 11h00** Diversité et dynamique interculturelle : Étude d'un cas.  
Différences culturelles et discriminations à l'œuvre : les erreurs de stratégie commises  
par l'entreprise et la formulation d'un scénario idéal.  
**Evalde MUTABAZI et Philippe PIERRE**
- 14h00** Bâtir une grille d'analyse des situations interculturelles et de gestion des situations de travail.  
**Evalde MUTABAZI et Philippe PIERRE**
- 16h00** Les défis RH du management de la diversité : recrutement, intégration, formation,  
gestion de carrière.  
**Evalde MUTABAZI et Philippe PIERRE**

**19 juin 2007**

Ateliers pratiques autour de la gestion de la diversité.

- 9h00** Atelier « gestion des origines sociales et culturelles ». Les pièges de l’Affirmative Action ?  
**Karim AMELLAL**
- 10h30** Atelier « gestion des genres ». Les femmes changent-elles le travail ?  
**Geneviève DAHAN SELTZER**
- 11h30** Grand témoignage : une stratégie RH de la gestion de la diversité dans une ONG.
- 14h00** Atelier « gestion du handicap ».  
**Maryvonne LYAZID**
- 15h30** Synthèse et exploitation des ateliers. Plan d'action pour les participants.  
**Evalde MUTABAZI et Philippe PIERRE**

**2 et 3 octobre 2007**

## 3<sup>ÈME</sup> MODULE

# Mobilité internationale et management des équipes diversifiées

**2 octobre 2007**

Rapprochements d'entreprises et management des équipes diversifiées.

- 9h00** Rappel des thèmes développés dans le module précédent et mise en perspective.  
**Evalde MUTABAZI et Philippe PIERRE**
- 9h30** Quelle gestion des âges ? Insertion des jeunes et transmission. Étude de cas.  
**Evalde MUTABAZI et Philippe PIERRE**
- 11h00** Tous les métiers comptent ! Identités professionnelles et transversalité. Étude de cas.  
**Evalde MUTABAZI et Philippe PIERRE**
- 14h00** Rapprochements d'entreprises et gestion de la diversité. Quels apprentissages et quels transferts ? Étude de cas.  
**Evalde MUTABAZI et Philippe PIERRE**
- 16h30** Fusion/acquisition : quelles conséquences pour les DRH ? Grand témoignage sur la diversité.  
**Isabelle PUJOL**

**3 octobre 2007**

Les dividendes de la diversité culturelle.

- 9h00** Les défis de la mobilité internationale : quel nouveau visage du manager interculturel ?  
**Evalde MUTABAZI et Philippe PIERRE**
- 11h00** Gestion des équipes diversifiées et traitement de la performance.  
**Evalde MUTABAZI et Philippe PIERRE**
- 14h00** Synthèse et exploitation des cas et exercices d'application aux projets des participants. Définition par chacun d'un plan d'action et des applications du séminaire.
- 16h00** Diversité et reconnaissance au travail.  
**Jean-François CHANLAT**
- 17h00** Conclusion du cycle.



## 1) INSCRIPTION :

Toute inscription d'un participant ne sera validée qu'après réception par Sciences Po :

- d'un bulletin d'inscription, dûment complété et signé (et d'une lettre valant commande pour les organismes concernés).
- du règlement des frais de formation (excepté pour les administrations qui, conformément aux règles établies par la comptabilité publique acquittent leur facture «après service fait»).

Tant que le bulletin renseigné et le règlement n'auront pas été reçus, Sciences Po se réserve le droit de disposer librement des places de la session de formation.

Il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription afin que Sciences Po s'assure de l'accessibilité des lieux de formation.

## 2) TARIFS :

- L'IEP de Paris étant exonéré de TVA, en vertu de l'article 261-4-4° du code général des impôts, tous les tarifs de la Direction de la Formation Continue sont indiqués en euros nets à payer.
- Les tarifs, indiqués sur le programme de formation pour l'année en vigueur, comprennent la formation, la documentation pédagogique remise à chaque participant, ainsi que les frais de repas si spécifiés sur le programme.
- La tarification des formations diplômantes Executive Masters est spécifiée sur chacun des programmes.

## 3) MODALITÉS DE PAIEMENT :

Le règlement du prix de la formation, réalisé à l'inscription, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque libellé à l'ordre de «Fondation Nationale des Sciences Politiques».
- par virement direct, en précisant le nom du participant, le numéro de facture, le nom de l'entreprise, à l'ordre de «Fondation Nationale des Sciences Politiques», HSBC - 41, bd Raspail - 75007 PARIS, Code Banque : 30368 - Code Guichet : 00070 - N° de compte : 007 053 D 50 38 - Clé RIB : 74 - Domiciliation : HSBC Hervet Paris Sèvres.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

## 4) ADMINISTRATION :

Dès l'inscription validée, Sciences Po adresse :

- une lettre de confirmation au responsable formation.
- une lettre de convocation au participant indiquant le lieu exact de la formation.

Dès la formation réalisée, Sciences Po adresse :

- une facture tenant lieu de Convention de Formation Simplifiée (n° d'agrément : 1175p001275 décision du 28 janvier 1983) adressée à l'établissement financeur.
- une attestation de présence adressée à l'établissement financeur.

Toute entreprise domiciliée au sein de la Communauté Européenne (hors France) devra indiquer son numéro de TVA intracommunautaire sur le bulletin d'inscription pour que la facturation puisse être établie.

## 5) ORGANISME FINANCEUR :

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCA...), il appartient à l'entreprise du participant :

- de vérifier directement l'imputabilité de la formation auprès de l'organisme.
- de faire la demande de prise en charge avant la formation.
- d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription quel sera l'établissement à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale et son adresse postale.

Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à Sciences Po avant le 1er jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés à l'entreprise du participant.

En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'entreprise du participant.

D'autre part, dans le cas où l'organisme n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc), le coût de l'ensemble du stage reste dû par l'entreprise du participant.

## 6) CONDITIONS D'ANNULATION :

- Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (fax, e-mail, courrier), un accusé de réception sera adressé par retour au responsable de formation.
- L'annulation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise ayant les mêmes besoins en formation (un nouveau bulletin devra être complété dans les mêmes conditions que l'inscription initiale).
- Jusqu'à 10 jours ouvrés avant le 1<sup>er</sup> jour de la formation, le remboursement de l'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 100 euros pour frais de dossier.
- Après cette date, et jusqu'au jour ouvré précédent la formation, Sciences Po facturera à l'entreprise du participant un dédit de 50% des frais de participation, montant non imputable sur le budget de formation.
- A partir du 1<sup>er</sup> jour de formation (séminaire, cycle, etc), la totalité des frais de formation seront retenus et facturés.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

## 7) INFORMATIQUE ET LIBERTÉS :

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite «Informatique et Libertés», vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Sauf refus exprès et écrit nominatif, les données informatiques pourront faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange avec d'autres sociétés.

# DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE

Tél. : 33 (0)1 44 39 07 63  
dfc@sciences-po.fr  
<http://www.sciences-po.fr/spf/>



## COORDINATION :

**Cécile BLONDEL,**  
Chargée de programmes,  
cecile.blondel@sciences-po.fr  
Tél : 33 (0)1 44 39 40 80.

**Patricia GORGEU,**  
Assistante de formation,  
patricia.gorgeu@sciences-po.fr  
Tél : 33 (0)1 44 39 40 75.

**Durée :** 3 modules de 2 jours, soit 6 jours

**Dates :** 22 et 23 mars 2007, 18 et 19 juin 2007,  
2 et 3 octobre 2007

**Prix :** 3 890 € nets par participant pour 6 jours -  
déjeuners et documentation inclus  
1 590 € nets par participants pour 1 module  
de deux jours - déjeuners et documentation inclus

**Code :** 07IMA10

**Horaires :** de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30  
ouverture des locaux à 8h30.

**Lieu :** Sciences Po - Adresse exacte communiquée  
dans la lettre de convocation adressée aux participants.

**Inscription :** merci de renvoyer le bulletin ci-joint,  
accompagné du règlement, à Sciences Po, Direction de  
la Formation Continue, 215 boulevard Saint-Germain,  
75007 Paris.



**SCIENCES PO**

215, boulevard Saint-Germain 75007 Paris - Fax : 01 44 39 07 61  
<http://www.sciences-po.fr/spf/>

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES / INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS  
27, RUE SAINT-GUILLAUME 75337 PARIS CEDEX 07 FRANCE . TÉL. 33 (0)1 45 49 50 50 - [www.sciences-po.fr](http://www.sciences-po.fr)